



Ste inférieure à 300 personnes - Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Initiale

Durée : 3 jours (21 h)

Article L. 4611-1 du Code du Travail

Validité : 48 mois

PROGRAMME

Public concerné

Représentant du personnel CHSCT

Pédagogie et moyens

Vidéo projecteur, discussion, études de cas, travaux en sous-groupes, mise en situation, exercices individuels.

Pré-requis

Aucun

Documents fournis

Manuels pédagogiques

- 1- Le coût de la non-prévention
 - L'importance d'intégrer la prévention dans le management de l'entreprise
 - Le comportement "sécurité" de l'individu au quotidien (travail, route, maison)
 - La mise en place d'un plan d'action.
 - Le coût humain :
 - Définitions (accidents, maladies professionnelles)
 - Statistiques françaises et de l'entreprise
 - Le coût économique :
 - Tarification
 - Coûts directs et indirects
- 2- Aspect réglementaire en hygiène et sécurité
 - La responsabilité pénale en matière de sécurité du travail
 - Bases de la réglementation : lois et décrets importants
- 3- Les acteurs de la prévention
 - La direction
 - La hiérarchie
 - Le chargé de prévention
 - La médecine du travail
 - La CARSAT
 - L'inspection du travail
- 4- Comment être un CHSCT efficace ?
 - Vis à vis des obligations réglementaires :
 - La réglementation
 - Son fonctionnement
 - Ses moyens
 - Ses missions
 - En réunion :
 - La préparation de l'ordre du jour
 - Etre participatif et constructif en réunion
 - Savoir analyser les bilans, proposer des plans d'action
 - Après un accident ou un incident :
 - Comprendre le mécanisme de l'accident et sa pluricausalité
 - Faire une analyse précise et apporter des mesures de prévention efficaces
 - Exercices individuels et travaux en groupe sur des cas concrets
 - Lors du constat d'un risque :
 - Comment détecter une situation dangereuse ?
 - Comment intervenir sur une situation dangereuse ?
 - Evaluation des risques et rédaction du document unique :
 - L'obligation réglementaire et le rôle du CHSCT
 - Comment le rédiger, présentation d'une méthodologie
 - Analyse et commentaire du document de l'entreprise
- 5- L'amélioration des conditions de travail :
 - Sensibilisation et documentation sur les risques liés à l'activité de l'entreprise

Objectifs

Connaître l'essentiel des missions et méthodes d'analyse du CHSCT afin de contribuer à l'amélioration des conditions de travail et de promouvoir la prévention des risques professionnels au sein de son entreprise.

6- Mise en situation :

- Visite du site pour observation des postes de travail